



# Compte-rendu du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale

## Séance du 09 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf septembre à dix-sept heures trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Donges, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du trois septembre deux mil vingt-quatre, sous la présidence de Monsieur François CHENEAU, Maire et Président du C.C.A.S.

**Nombre de membres en exercice : 17**

**Nombre de membres présents : 12**

**Nombre de membres excusés : 2**

**Nombre de membres excusés avec pouvoir : 2**

**Présents :** François CHENEAU, Monique PIRAUD, Didier RIAUD, Roselyne DAUCE, Alain GIRARDEAU, Mikael DELALANDE, Yvonnick PERRIN, Lise BERTHO, Danielle HERVO, Michel DESBOIS, Albert LEHUEDE, Danièle FAVREAU, Roger MAHO

**Étaient excusés :** Marie-Andrée PICOT, Chantal GUINARD

**Étaient excusés avec pouvoir :** Yveline LECAMP (pouvoir à François CHENEAU), Guy SICOT (pouvoir à Roger MAHO)

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

### **Approbation du Compte Rendu du Conseil d'administration du 24 juin 2024**

#### **Exposé**

Monsieur Le Président invite les membres du Conseil d'Administration à approuver le compte rendu de la séance du 24 juin 2024.

Le compte rendu de séance est approuvé à l'unanimité sans observation

### **Aides Sociales facultatives accordées dans le cadre de la délégation de pouvoir**

#### **Chèques Accompagnement Personnalisé**

Madame LEMARIE informe le conseil d'administration que dans le cadre de la délégation de pouvoir, il a été accordé des Chèques Accompagnement Personnalisé à 11 familles domiciliées à Donges pour un montant total de **1735 €**.

***Ces aides accordées sont imputées à l'article 6562 du budget du CCAS.***

## **Aides Sociales facultatives à accorder**

### **Facture d'assurance automobile**

Le conseil d'administration a décidé, à l'**unanimité**, d'accorder une aide financière de **30 €** pour la prise en charge partielle d'une facture d'assurance automobile pour :

 1 famille domiciliée à Donges :

***Cette somme sera directement versée auprès d'Assureo.***

### **Facture d'électricité**

Le conseil d'administration a décidé, à l'**unanimité**, d'accorder une aide financière de **115 €** pour la prise en charge partielle d'une facture d'électricité pour :

 1 famille domiciliée à Donges :

***Cette somme sera directement versée auprès de Total Energie.***

Le conseil d'administration a décidé d'accorder, à l'**unanimité**, une aide financière de **140 €** pour la prise en charge partielle d'une facture d'électricité pour :

 1 famille domiciliée à Donges :

***Cette somme sera directement versée auprès d'EDF.***

### **Impayé de complémentaire santé**

Le conseil d'administration a décidé d'accorder, à l'**unanimité**, une aide financière de **30 €** pour la prise en charge partielle d'un impayé de complémentaire santé pour :

 1 famille domiciliée à Donges :

***Cette somme sera directement versée auprès d'Intérimaire Santé.***

## **Demande refusée**

### **Aide au Loyer**

**A l'unanimité**, le conseil d'administration a décidé, dans un 1<sup>er</sup> temps, d'ajourner la demande de la famille pour information complémentaire quant à la reprise du paiement du loyer sur les mois de juillet et août 2024. Après échange avec le bailleur, il y a eu une reprise du paiement des loyers.

La demande d'aide financière pour la prise en charge partielle d'une dette locative a donc été refusée pour :

 1 famille domiciliée à Donges

## Facture de périscolaire

**A l'unanimité**, le conseil d'administration a décidé de refuser une aide financière pour la prise en charge d'une facture de périscolaire en raison d'un reste à vivre hors barème pour :

👤 1 famille domiciliée à Donges

## Aides Légales

### Frais d'hébergement- personne âgée

👤 4 personnes âgées domiciliées à Donges, EHPAD Le Clos Fleuri, demande la prise en charge des frais de séjour pour la première fois.

**A l'unanimité, l'avis est laissé à l'appréciation de la commission départementale.**

## Distribution des colis de fin d'année

Madame PIRAUD, vice-présidente du CCAS, informe les membres du conseil d'administration que la distribution des colis de fin d'année se fera le 28 et 29 novembre 2024 à la salle polyvalente de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Madame PIRAUD précise que cette année, en raison des colis couple, il y aura moins de colis à distribuer. Aussi, elle invite les membres du conseil d'administration à réfléchir à leur disponibilité pour s'inscrire lors des permanences.

Elle indique qu'il est nécessaire à minima d'être 3 personnes par demi-journée de permanence, sauf le jeudi 28 novembre matin où il est conseillé d'être 4 personnes en raison du marché.

Les inscriptions pour les permanences se feront au prochain conseil d'administration.

## Informations diverses

### Prochains Conseil d'Administration :

- 14 octobre 2024 à 17h30
- 18 novembre 2024 à 17h30
- 16 décembre 2024 à 17h30

***Clos et arrêté, les dits jour, mois et an.***

Fait à Donges, le 09 septembre 2024

**Monique PIRAUD**  
Vice-Présidente du C.C.A.S.

